

« CAMPUS DES TAILLIS »

Une œuvre de l'A.S.B.L Prévoyance Evangélique
Association sans but lucratif
Bois Pirart 127 B.1332 Genval
<http://www.campusdestaillis.com>

Principes d'utilisation mai 2016

Introduction :

Peu après la guerre, la Prévoyance Evangélique a eut l'occasion d'acquérir un magnifique terrain en partie boisé, à Genval. Elle saisit cette opportunité et y construisit un bâtiment destiné à héberger nos aînés : le home « Béthanie ». Elle s'est vite rendue compte que le site de Genval était idéal pour accueillir les jeunes. C'est pourquoi, depuis 1948, dans des baraquements en bois achetés à l'armée américaine, des camps ont été organisés chaque été. Depuis lors, le travail parmi la jeunesse a été riche et fructueux.

Beaucoup sont ressortis de ces camps ressourcés et encouragés, enrichis d'amitiés sincères et durables.

Depuis 1980, les anciens baraquements ont fait place à de nouveaux bâtiments en dur et plus spacieux qui peuvent accueillir une centaine de personnes.

Le campus n'a de cesse de s'améliorer d'année en année et de ce fait les principes d'utilisations sont un outil pour maintenir le camp dans de bonnes conditions d'utilisation.

Tout organisateur de camp doit les accepter et s'engager à les respecter.

Coordonnées :

Gestionnaire : Fabian et Angélique Lienard

Gsm : 0474/81.29.39

Mail : campusdestaillis@apeb.net

Engagement moral

Le Campus des Taillis sert à l'organisation d'activités pour édifier les chrétiens et annoncer l'évangile en s'appuyant sur des activités d'animation en tout genres, tant pour les jeunes que les moins jeunes.

Tout le personnel d'encadrement veillera à conserver le meilleur témoignage dans son comportement.

La consommation de tabac et de drogue est interdite sur le site du camp.

Une réglementation officielle interdit le tapage nocturne après 22h, dans cet esprit les veillées seront paisibles.

Tarifification

-Tarif week-end ou long séjour de base (à partir du 1^{er} janvier 2014) :

- une journée (période de 24h entamée, sans logement) : 2,00€/occupant
- une nuitée (période de 24h entamée) : 4,00€/occupant

**Tarif facturé pour un minimum de 30 personnes*

**Tous les visiteurs d'un jour doivent être comptabilisés (tarif « journée »)*

-Tarif journée unique :

Vendredi ou samedi ou dimanche ou jours fériés : 250€

Lundi ou mardi ou mercredi ou jeudi : 125€

**Pour les mariages 2 journées uniques seront facturées (nuitées éventuelles en supplément)*

**Les cuisines et réserves nourriture seront accessible la veille en accord avec le gérant.*

-Acompte :

-Week-end : 250€

-1 semaine ou plus : 400€

En cas d'annulation dans les 15 jours calendrier avant la date de début de camp, une indemnité de 125 € sera due si pas de location dans ce délai.

-Charges (1) (tarifs au 1^{er} mai 2016 sous réserve de modification)

Électricité : 0.25€/kWh

Gaz : 0.55€/m³

Eau : 4.45€/m³

Téléphone et wifi : forfait de 40€

Lave-vaisselle : 25€/jour

Location sono : 50€

Poubelles : forfait de 70€ (à partir de septembre 2016)

Nettoyage (2) : forfait de 150€

Si toutefois les tâches à accomplir avant le départ ne sont pas faites une pénalité de 250€ sera facturée en plus du forfait.

(1) les coûts de charges interviennent bien sûr en supplément du tarif de base et des réductions spéciales.

(2) Un forfait nettoyage est demandé pour les tâches non-mentionnées sur la liste des tâches avant le départ. Comprend le temps mis pour nettoyer la grande salle à l'eau (avec la machine) ainsi que les autres pièces (couloirs, chambres,...) ainsi qu'une mise à disposition d'un set de produit de nettoyage.

**en cas de détérioration au bâtiment ou au matériel, les frais seront portés au compte de l'organisateur responsable.*

-Poubelles :

Nous vous encourageons à trier les déchets afin de contribuer à la préservation de l'environnement.

Le tri sera établi comme suit :

-sacs noirs = déchets ménagés à mettre dans les conteneurs de sol en face du home (une clé sera mise à disposition sous certaines conditions. En cas de perte elle sera facturée aux prix coutant (60 €)

-les sacs bleus (fourni) PMC = à déposer dans

-les cartons = à déposer dans le conteneur prévu à cet effet

-le verre = à déposer dans les bulles à verre en face du cimetière.

Réservation :

-Capacité :

Réservation pour : un minimum de 30 personnes

un maximum de 120 personnes

*Les tentes et les caravanes ne sont pas admises

-Procédures :

1. par mail : campusdestaillis@apeb.net

*un formulaire de réservation vous sera envoyé, à compléter et à retourner à la même adresse mail.

2. via le site : www.campusdestaillis.com

*via le formulaire de réservation, à télécharger et à renvoyer à l'adresse mail au point 1.

Votre dossier doit être complété dans les 15 jours qui suivent votre demande.

Après réception de votre dossier dûment complété, votre réservation sera définitive après paiement d'un acompte de 250 euros.

!!!!Joindre obligatoirement une copie de votre assurance organisateur !!!

-Acompte à verser au compte de :

Campus des Taillis

127 Bois Pirart - 1332 Genval

Compte : BE87 3600 8324 4594

ATTENTION : si un solde d'un camp précédant reste dû, il devra être effectué en même temps que l'acompte pour que la réservation soit effective.

Pour les groupes habitués et prioritaires, les formulaires de réservations devront être envoyés au plus tard au mois de janvier. Les dates seront confirmées et bloquées dès réception de l'acompte.

Au début du séjour, le responsable du groupe effectuera avec le gérant un état des lieux, ainsi que le relevé des compteurs d'eau, de gaz et d'électricité.

A cet effet un formulaire rédigé en double exemplaire sera complété à l'entrée et lors de l'état des lieux de sortie.

L'état des lieux devra se faire avant que les campeurs n'arrivent avec le responsable désigné. Le même responsable fera également la sortie et une tierce personne ne pourra le remplacer.

Règlement d'ordre intérieur :

«Si le Seigneur ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent, travaillent en vain » Ps 127, 1

Le règlement n'est pas établi dans un esprit de contrainte. Il a pour but de rentabiliser au maximum cet outil que Dieu nous a confié.

Cette infrastructure a été construite avec l'aide de Dieu pour le servir. Veuillez-vous en souvenir lors de votre séjour.

Le Comité de Gestion du Camp des Taillis est habilité à compléter ou à modifier le présent règlement, là où il le juge nécessaire dans l'intérêt des utilisateurs.

Les nouvelles dispositions qui seraient prises deviendraient dans ce cas obligatoires pour tous sans exception.

Dans les bâtiments en général...

- éviter de mettre les pieds et les mains sur les murs.*
- Ne pas faire d'inscriptions sur les tables, portes, chaises, murs etc.)*
- éviter de circuler dans le bâtiment avec des chaussures sales.*
- faire usage des poubelles, ne pas laisser traîner des débris.*

En un mot, moins vous salirez, moins vous aurez à nettoyer !

- Attention à l'usage du papier collant ! Ne collez RIEN sur les portes peintes

- Si vous collez divers documents ou décorations sur les murs ou sur les carreaux, il faudra tout enlever en fin de camp, y compris les papiers collants et les traces de colle ! A certains endroits, des plaques en bois ont été fixées sur les murs à cet effet...

- Pour des raisons de sécurité, les portes « coupe-feu » doivent restées fermées le plus possible.

- L'accès au toit est interdit !!!!!

Dans les sanitaires...

- vous aimez trouver un WC, un lavabo, une douche propre et en état de marche; les suivants apprécieront aussi des lieux propres, pensez-y, faites place nette après votre passage !

A la fin du séjour ils devront être nettoyés à l'eau.

Dans la grande salle (réfectoires, salles de réunion)...

- ne pas marteler les tables avec les couverts ou d'autres objets durs.
- ne pas marcher sur les chaises ni sur les tables
- le matériel de cuisine, les assiettes, verres, tasses, couverts est uniquement réservé aux repas.
- lors des bricolages, protéger les tables à l'aide de plastique ou enlever toute trace de peinture, marqueurs,.....
- les jeux de ballons sont interdits dans la salle pour éviter le bris de vitres, sauf si utilisation de ballons en mousse.
- Respectez également les jeux mis à disposition : kicker et table de ping-pong

Dans les chambres...

- les lits et les armoires ont une place fixe, il est défendu de les déplacer !
- l'usage d'un drap housse et d'une taie d'oreiller est obligatoire.
- les matelas ne peuvent être déplacés (pas par terre, ni dans un autre local)
- Eviter de manger et de boire dans les chambres.

A l'extérieur...

- respectez la nature, elle n'est pas une poubelle. Ne laissez donc pas traîner vos déchets. Des poubelles sont à votre disposition à plusieurs endroits du site. Il sera de votre charge de les vider à la fin du camp et de ne pas les laisser débordées.
- respectez les plantations : pas d'entailles aux arbres, pas de cueillette, pas de branches coupées.
- pour votre sécurité et pour la préservation des matériaux, l'accès aux toitures est strictement interdit !
- Pour les barbecue, il est interdit de déverser les cendres dans les plantations !!!

Respect du voisinage...

Nous sommes conscients que l'organisation d'un camp implique sa part de bruit, mais par respect pour le voisinage et pour conserver un bon témoignage, nous voulons faire tous nos efforts pour perturber, le moins possible, les riverains. Lors des jeux et des promenades en dehors du site du camp vous veillerez particulièrement au respect de la propriété et de la vie privée des riverains. Toute forme de dégradation de la voie publique sera prudemment évitée. Aussi, une réglementation officielle interdit le tapage nocturne après 22h. Dans cet esprit, les veillées seront paisibles.

Nettoyage pendant le camp...

Pour plus de faciliter en fin de camp, et pour garder un bon témoignage dans la gestion respectueuse du site, les utilisateurs nettoieront régulièrement les endroits les plus sales en cours de camp. Cela contribuera à développer l'attitude de respect chez chaque utilisateur et également d'éviter d'être débordé à la fin du camp et d'ainsi bâcler le nettoyage

!!!! Aucune voiture ne pourra être garée ailleurs que sur les parkings (interdit le long de la façade, devant la cuisine, ni la pelouse en face de la cuisine,...) et ce pour laisser le passage libre et accessible aux pompiers en cas d'incendie sur le site du campus (home, habitations,...) !!!!!!!

NETTOYAGE A LA FIN DU CAMP...(voir liste remise en début de camp par le gérant)

La cuisine :

Nettoyer la trancheuse, les fourneaux, ... (tout le matériel utilisé)
Ranger tout le matériel utilisé
Rassembler les essuies de vaisselle utilisés dans la manne à linge mis à votre disposition sur le palier qui descend à la cave.
Balayer avec soin et **nettoyer à l'eau**
Nettoyer les plans de travail, les éviers et frotter les portes
Vider et nettoyer les friteuses de leur huile.
Les chariots doivent être propres et bien rangés (2)

Le local congélateur, la chambre froide et le local de stockage:

Vider et nettoyer à l'eau la chambre froide
Ranger et nettoyer les étagères
Balayer avec soin et nettoyer à l'eau
Vider les congélateurs (signaler au gérant les restes éventuels)

Le local vaisselle :

Vider et nettoyer les éviers
Vider le lave vaisselle et nettoyer le filtre
Rassembler les essuies de vaisselles utilisées dans la manne à linge (voir cuisine)
Nettoyer le sol à l'eau
Les chariots doivent être propres et bien rangés (2)
Le rangement de la vaisselle se fera comme indiqué dans le local (voir les listes affichées sur les armoires)

Le bureau :

Balayer avec soin
Nettoyer et ranger tout le matériel utilisé
Ranger les jeux dans l'armoire

Les W-C et sanitaires :

Vider et nettoyer les poubelles
Nettoyer soigneusement les toilettes, les lavabos et les douches.
Balayer avec soin et **nettoyer à l'eau.**

Les couloirs:

Vider et nettoyer les poubelles
Balayer avec soin

La grande salle :

Ranger les grandes tables empilées par deux le long d'un mur (voir plan)
Ranger les chaises vertes (triées avec ou sans attaches et empilées comme
Ranger le matériel sono (câbles et micros) dans l'armoire.
Enlever toutes les décorations, le papier collant et les traces de colle !
Ne rien laisser sur les tablettes de fenêtre, sur les murs...
Plier la table de ping-pong, vérifier le matériel (raquettes et balles) et le remettre
au gérant
Balayer avec soin

Les chambres :

Le matelas doit être propre.
Il doit y avoir un oreiller sur chaque lit
Nettoyer les petits lavabos (chambres du staff)
Vider et nettoyer la poubelle.
Vérifier si les armoires sont vides.
Enlever toutes les décorations, le papier collant et les traces de colle !
Balayer avec soin (y compris en dessous des lits)

Le local "matériel de nettoyage" (cave):

Les balais, raclettes doivent être pendus et le surplus bien rangé.
Ranger les ramassettes et brosses.
Les seaux doivent être rincés et empilés.
Les torchons et lavettes doivent être rincés, tordus et pendus.

Les abords (cour, plaine, terrain foot, bois et chemin) :

Reprendre tout objet encombrant amené sur le site pour certains jeux (palettes,
pneus, bottes de paille,...)
Ramasser les papiers et autres déchets
Vider les poubelles (poubelles murales).
Balayer la cour (si besoin)

Un état des lieux sera effectué avec le gérant avant le début du camp et à la fin.
Une liste des choses à faire vous sera remise et servira de guide lors de la remise
en ordre.

***Nous vous remercions pour votre collaboration au bon
fonctionnement du site et vous souhaitons de vivre de belles
choses dans nos locaux.***